

LA FEUILLE D'ÉRABLE

Edition Hebdomadaire du Courrier de Montreal.

L. D. DUVERNAY, Editeur-Propriétaire.

Abonnement : \$2.00 par Année.

MONTREAL,

SAMEDI 27 NOVEMBRE 1880.

5 Centins le Numéro.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN.

SECTION DU LAC SUPÉRIEUR.

Le parlement du Canada sera bientôt appelé à sanctionner l'arrangement préalable intervenu entre les membres du cabinet fédéral, agissant au nom du pays, et le syndicat, au sujet de la construction du chemin de fer du pacifique. Les détails de ce marché ne sont pas encore connus, et le public attend avec une impatience bien légitime le moment où ils seront portés à sa connaissance.

Les déclarations faites par certains ministres fédéraux, au cours des discours qu'ils ont eu l'occasion de prononcer dernièrement, nous ont appris que le chemin devait être parachevé dans dix ans à compter d'aujourd'hui, et que la section comprise entre le lac Supérieur et les Montagnes Rocheuses, livrée au trafic d'ici à trois ans. Mais nous ne savons rien au sujet de la section entre le lac Supérieur et le lac Nipissing où devrait être placé le terminus occidental du chemin.

La province de Québec est tout particulièrement intéressée à la construction de cette importante partie du chemin de fer canadien du Pacifique, et nous espérons qu'elle ne sera pas sacrifiée. C'est le seul moyen pour nous de relier nos lignes provinciales, et surtout le chemin de fer du Nord, au Pacifique, afin de nous assurer notre part légitime du grand commerce de l'ouest.

Nous ne devons pas construire le Pacifique à mi ; il tournerait dès lors à l'avantage de nos voisins de l'autre côté de la frontière. Si la section du lac Supérieur n'est pas construite dans un avenir prochain, nous pourrions difficilement empêcher les américains de s'emparer du trafic à la tête du lac Supérieur et de le diriger sur Boston et New-York, au profit de leurs propres lignes de chemin de fer. Nous aurons tiré les marrons du feu et voilà tout.

C'est aux députés de la province de Québec qu'il appartiendra de surveiller cette partie des arrangements conclus par le gouvernement avec le syndicat, et de voir à ce que les intérêts de la province de Québec, qui sont après tout ceux de toute la confédération, ne soient pas méconnus. Nous ne voulons pas jeter l'alarme au sein de notre population ; mais il n'est pas impossible que les membres du syndicat veuillent se réserver le droit de construire la section du lac Supérieur du chemin de fer du Pacifique qu'en dernier lieu, pour ensuite la retarder peut-être indéfiniment, en invoquant toute sorte de prétextes pour justifier leur action.

On nous dira sans doute que rien ne justifie les craintes que nous exprimons à ce sujet. Nous voulons croire qu'elles ne sont pas fondées, bien que

nous les ayons entendues exprimer par des hommes que nous avons lieu de croire sincères. Il suffit, dans tous les cas, que l'attention du public et des députés de cette province soit attirée sur cette question d'importance majeure pour nous. Nos intérêts ne seront pas sacrifiés, pourvu que ceux qui en ont la garde fassent leur devoir en cette circonstance comme ils l'ont fait par le passé. Faisons le chemin de fer du Pacifique ; mais faisons-le tout entier afin que notre province y trouve son compte.

L'ÉTABLISSEMENT DU NORD-OUEST CANADIEN.

M. Georges Stephen, président de la Banque de Montréal et l'un des membres les plus influents du Syndicat du pacifique, vient de passer en Europe. Son voyage a pour but l'organisation d'un grand mouvement de colonisation.

Le public a déjà appris que le syndicat qui a entrepris de construire le chemin de fer canadien du pacifique, devait recevoir du gouvernement 25,000,000 d'acres de terres, en lots alternatifs le long de la ligne, en outre d'un octroi de \$25,000,000.

Nous avons déjà exprimé l'opinion que le syndicat devrait nécessairement chercher à se rembourser du coût de l'entreprise, en établissant des colons sur les réserves de terrains qui lui sont faites dans les plaines de l'ouest.

L'expérience des États-Unis est là pour établir la justesse de notre prétention.

Le syndicat devra de plus exploiter le chemin de fer du Pacifique à ses frais pendant les dix années qui suivront son entier parachèvement. Or cette exploitation ne saurait payer ceux qui en sont chargés si l'ouest canadien ne se peuple rapidement. Le syndicat doit donc, pour servir ses propres intérêts, servir en même temps les plus grands intérêts du Dominion, en créant un fort courant d'émigration vers les régions traversées par le chemin de fer du Pacifique. Le syndicat deviendra donc pour nous une puissante société de colonisation.

L'ouest canadien va se peupler avec la même rapidité que l'ouest américain, et nous en aurons tout le bénéfice après tout. Le surcroît de population grossira nos sources de revenus et augmentera la richesse publique.

Le gouvernement se trouvera dès lors en état de disposer des 25,000,000 d'acres de terre qu'il donne au syndicat en moins que d'après le premier projet de Sir Georges Etienne Cartier et se remboursera facilement des \$55,000,000 en argent que le chemin de fer Canadien du Pacifique coûtera en définitive au pays.

ENTRE AMIS.

Notre confrère du *Nouvelliste*, de Québec, se trompe étrangement quand il affirme que nos sympathies sont pour lui et pour le *Canadien* dans la lutte injuste et personnelle, que subit depuis quelques temps l'hon. M. J. A. Chapleau.

Nous sommes conservateurs convaincus et nous estimons que ce serait mal servir la cause conservatrice, que de chercher à discréditer son chef le plus brillant, et le plus estimé dans la province de Québec.

Pour nous l'hon. J. A. Chapleau est un des hommes qui font le plus d'honneur à la nationalité Canadienne-Française, que nous avons toujours défendue et que nous serons toujours prêts à défendre en toute occasion, envers et contre tous.

Il a pu avoir des torts et nous les lui avons reprochés sans crainte et sans faiblesse.

Mais nous aimons à reconnaître et à proclamer que nul autre avant lui, n'a accompli de plus grandes choses dans l'intérêt de la province de Québec, dont le sort nous intéresse tout particulièrement.

Nous lui devons l'emprunt français, ce coup de maître qui a sauvé notre crédit menacé et dissipé les nuages qui assombrissaient notre horizon politique.

Le gouvernement Joly nous avait conduits à deux doigts de la ruine.

Des sommes énormes avaient été gaspillées et des obligations onéreuses encourues pour construire le fameux *Loop line* autour de la ville des Trois-Rivières, et l'embranchement St Martin, qui devait nous faire perdre une partie du million voté par les citoyens de Montréal.

Nous avions à faire face à des échéances prochaines se montant à plus de \$4,000,000.

Le budget de la dépense annuelle accusait une augmentation de plusieurs milliers de piastres ; grâce à la conduite imprévoyante des libéraux et en dépit de leurs vaines promesses d'économie et de retranchement.

Les comptes publics de la province se soldaient chaque année par un déficit de six à sept cent mille piastres.

Et pour comble de malheur, notre revenu, loin de s'accroître, ce qui aurait pu nous donner une lueur d'espoir, tendait à diminuer dans des proportions alarmantes.

Toutes les issues nous semblaient fermées. La désorganisation, le désarroi était partout.

Telle était l'impasse critique où nous nous trouvions il y a deux ans à peine.

Qui donc a aplani toutes ces difficultés en apparence insurmontables ? Sont-ce ceux qui font une guerre sourde, déraisonnable, injuste et déloyale à l'honorable premier ministre de la province de Québec ?

Non ! mille fois non !

Ils ont pu y contribuer comme d'autres députés par leur vote en chambre, mais la grande œuvre de réorganisation, de réparation et de salut a été opérée par l'hon. J. A. Chapleau avec le concours généreux et énergique de ses patriotes collègues.

Nous pouvons bien, après cela, n'être pas trop sévères dans l'appréciation de certaines questions de détail plus ou moins importantes, sans qu'on puisse nous accuser d'être serviles.

Et nous ne parlons pas des espérances que l'avenir nous offre grâce à l'esprit d'initiative du gouvernement de Québec.

Notre sol est grévé d'obligations onéreuses, notre agriculture est en souffrance, et nos compatriotes abandonnent leurs terres qu'une culture routinière a épuisées.

Le crédit foncier nous apporte le capital français qui devra faciliter le défrichement du sol.

L'union sucrière bâtit des fabriques sur différents points de la province dans le but d'exploiter la betterave à sucre. Une autre société française se chargera bientôt de l'exploitation de nos phosphates de chaux. Voilà pour rendre à nos terres épuisées leur fertilité première. La culture de la betterave que nécessitera l'établissement de fabriques de sucre au milieu de nos campagnes, aura ici le même résultat qu'en France, où elle régénéra le sol, et fera renaître l'aisance et la richesse où régnaient auparavant le dénuement et la misère.

Encore une fois, à qui devons-nous tout cela ? est-ce à M. Chapleau et à ses collègues ou à leurs détracteurs ?

Et ceux qui accusent M. Chapleau n'ont-ils pas marché à sa suite et voté avec lui jusqu'aujourd'hui ? Qu'y a-t-il donc de changé ? Nous ne savons de changements que dans les sentiments, ou plutôt dans la conduite de certains hommes trop pressés d'arriver.

Il n'y a rien de nouveau dans la politique provinciale depuis la clôture de la dernière session. De quoi donc se plaint-on ?

L'hon. M. Chapleau subit l'influence délétère d'un entourage pernicieux ?

Où sont donc les crimes commis à l'instigation de cet entourage ? Nous serons prêts à les dénoncer le jour où nous les connaissons.

Soyons donc francs et loyaux. Procéder par des insinuations malveillantes plus ou moins sages est le fait d'un lâche ou d'un calomniateur.

Quand il y a matière à accusation et qu'il y va de l'intérêt et de l'honneur d'une province, il est du devoir de tout bon citoyen d'accuser hautement, avec modération, mais aussi avec fermeté.

Mais M. Chapleau a fait entrer des

libéraux dans son cabinet; voilà le crime.

Oui! mais M. Tarte, qui fait une guerre à mort au premier ministre, a supporté ce ministère sur tous les projets importants.

Le rédacteur du *Canadien* voudrait-il être ministre à tout prix? Il est donc bien pressé.

Pour être sûr d'arriver un bon jour, il faut de toute nécessité savoir attendre. MM. Mathieu, Wurtele, Taillon, Beaubien, Champagne et autres, pourraient aussi bien être ministres que M. Tarte. Ils ont combattu avec vaillance et fidélité, et ont noblement gagné leurs épulettes; ils attendent pourtant, et nous ne sachons pas qu'ils en murmurent pour tout cela.

Il y a autre chose en effet: M. Chapleau voudrait former une coalition avec des ennemis de l'église, des impies tels que MM. Mercier et Langelier.

Si cela arrive jamais,—nous ne le croyons pas,—M. Tarte l'aura voulu. La majorité du parti conservateur dans la législature n'est pas forte. Un coup de tête de M. Tarte suffirait peut-être à la faire disparaître.

Le parti conservateur serait alors forcé de recourir à des élections dans des conditions de combat inégales à cause de nos divisions. Il n'y aurait donc rien d'étonnant si nous ne pouvions pas reformer une majorité suffisamment forte pour gouverner la province avec avantage.

Que resterait-il à faire?

Ce que le *Canadien* semble surtout redouter: une coalition.

Nous tenions à donner ces explications afin de dégager notre responsabilité. Nous avons déjà combattu certains projets que l'on disait être en voie d'exécution, à Québec. Nous mentionnerons entre autres choses, la vente ou l'affermage du chemin de fer du Nord, à une compagnie privée. Nous n'avons pas changé d'opinion à cet égard, Dieu merci.

Nous serons toujours prêts à combattre l'hon. M. Chapleau et ses collègues toutes les fois que leurs projets ne répondront pas à ce que nous croyons être l'intérêt bien entendu de la province de Québec. Mais nous ne sommes pas disposés à adopter contre nos amis un système d'attaques déloyales que rien ne justifie dans le moment actuel.

Nous savons faire la part des circonstances, et nous attendons les actes de nos gouvernants pour les juger.

Notre Population Française.

Sous ce titre, nous lisons dans le journal *The Capital*, de Frédéricton:

Le Bureau de l'Education doit être félicité sur le succès qui a couronné ses efforts pour intéresser la population française de la province dans l'œuvre scolaire; et, chose fort encourageante, nous remarquons que cette classe de nos concitoyens est, proportion gardée, pour la première fois aussi bien représentée que les anglais. Nous avons vu à Québec ce que l'éducation peut faire parmi les Français. Nulle part en Amérique n'avez-vous une société plus polie, mieux cultivée, plus brillante, que dans la vieille capitale. La population acadienne du Nouveau-Brunswick a été négligée d'une manière honteuse; plus que cela elle a été représentée sous de fausses couleurs et calomniée d'une manière atroce. Le joug de la race des vainqueurs a été lourd pour elle. En théorie, il y a longtemps qu'elle est admise aux droits d'égalité; mais elle n'en a jamais joui en pratique; et elle n'a pas été seule à y perdre, car la province a été par là privée des avantages qui auraient résulté de l'éducation d'une classe de ses citoyens qui a fait preuve, en d'autres pays, et sous des auspices plus favorables, de traits de caractère précieux pour une nation. Le grand crime d'un Français, aux yeux

du commun des Anglais, c'est de ne pas être Anglais. Il a beau être bon citoyen, pour un trop grand nombre de gens, sa nationalité le condamne. Quand on considère que les deux races ont vécu côte à côte pendant plus d'un siècle au Nouveau-Brunswick, l'ignorance qui prévaut au sein de la nationalité dominante sur le caractère de ses concitoyens moins nombreux, est étonnante. Elle égale celle du bostonnais qui avait invité à dîner un certain nombre d'officiers qui étaient venus prendre part à la révolution. Quand la soupe fut servie, chaque invité trouva dans son assiette une énorme grenouille, aussi verte qu'au sortir de la grenouillère de la commune. Il y a un an ou deux, il nous vint à Frédéricton une excursion du Madawaska. L'opinion universelle des citoyens fut au plus haut degré favorable aux étrangers, et on exprima librement l'espoir que des rapports plus étroits s'établiraient avec eux. Que l'on comprenne une fois la population française, et on ne pourra que l'estimer hautement.

"L'œuvre qui vient de se si bien commencer à l'école normale sera suivie avec une grande attention. Ce n'est pas trop dire que c'est l'inauguration d'une ère nouvelle dans l'histoire des écoles du Nouveau-Brunswick."

Le Banquet de Délégués Français.

Nous avons assisté hier soir à une de ces fêtes grandes sous le rapport de la splendeur, plus grande encore par leur signification et par leurs résultats, et qui laissent dans le cœur un souvenir profond et ineffaçable. Le banquet donné dans la splendide salle à dîner du Windsor, à MM. Thors, de Molinari et de Lalonde, a été couronné d'un succès qui a dépassé toute attente.

Près de trois cents citoyens appartenant à l'élite de notre société, et représentant l'industrie, le commerce et l'agriculture, se sont rendus à l'appel des organisateurs de cette belle fête, et sont venus saluer dans la personne de nos hôtes distingués—au nombre desquels se trouvait M. Lefavre, consul de France—notre ancienne mère-patrie, cette vieille France que nous aimons. Tous les orateurs qui ont pris la parole ont su exprimer ce sentiment qui est demeuré vivace en dépit des circonstances.

Ils se sont faits l'écho de tous leurs compatriotes, de tous ceux qui ont réellement à cœur l'avenir du pays. Quant aux résultats ils seront immenses si nous savons profiter des avantages qui s'offrent à nous; si nous comprenons enfin la nécessité de mettre de côté nos préjugés politiques pour ne faire qu'une seule et même nation, réunie dans une seule et même idée.

Les organisateurs n'ont rien oublié pour rendre la fête aussi charmante que possible. La salle du banquet était magnifiquement décorée, la musique fournie par la fanfare du 65^{me} bataillon était magnifique et le menu ne laissait rien à désirer. Nous le publions en entier afin que nos lecteurs puissent en juger par eux-mêmes.

Santés—La Reine—le Gouverneur-Général—la France—le Lieutenant-Gouverneur—le Parlement Fédéral—le Parlement Local—NOS HOTES—la finance, le commerce, l'industrie et l'agriculture—la Presse—les Dames.

A la table d'honneur, les convives étaient placés dans l'ordre suivant:

A la droite:

MM. Lefavre, Rivard, De Lalonde, O. Perreault, De Lacroix, Sénateur Trudel, W. Marchand, Girouard, Ouimet, Massue, Tassé, Beaubien, Lecavalier.

A la gauche:

MM. Thors, Lorange, De Molinari, Laflamme, Sénateur Thibodeau, juge Rainville, Taillon, M. P. Ryan, Desjardins, De Hogendorp, Houde, Bergeron, Hon J. L. Beaudry, Mercier, Wurtele, Préfontaine, Hébert, Rolland, Dr Rottot.

Voi la liste des souscripteurs:

Allard Louis, échevin; Archambault, J. L., Armand Edmond, Archambault, L., Sherbrooke; Auger J, régistrateur.

Belle C E, agent des Terres de la Couronne; Brosseau lieutenant-colonel, maire de Laprairie; Barsalou Joseph, président de la Compagnie des Abattoirs de Montréal; Brown Alfred, de la Banque de Montréal; Brossard Moïse, Beausoleil C, Brunet Alfred, Brunet Alexis, Bisailon J, Bessette D Z, Beullac R, Boivin Guillaume, Beaudry honorable J L, Barsalou Chas, Beaudry Hereule, Beaugrand H, Bégué F L, Beaufort E, vice-président de la compagnie des Abattoirs de Montréal; Beaubien honorable Louis, MPP, Beauchemin C O, Beaudry Nap, Beaudry Armand, Bergeron, J G H, M P, Beaudoin Ant, Beauchamp L E, Bourgouin O, Bourgouin H, Bourgouin Naz, Bernard E, du Conseil d'Agriculture; Bourgeau G S.

Choquet A, Cabana A C, Caron Ed, Bourgeau G S, Chauveau hon P J O (LLD), Cherrier C S (CR), Champagne J B A, Coutlée J L, NP, Cyr F Ernest, Coursol C J, MP, Chapleau J C, Chanteloup E, Chapleau S, Carreau J P, Saint-Jean; Charlebois A, Chagnon H C H, NP, Coaticook; Chagnon M J E, Glacknayer Chas, Cadieux L A.

Dubuc A, Desjardins A, MP, Dumesnil G H, Dugas C A, juge, Dansereau Cl A, Duvernay L D, De Bonald, MD, Desmar-teau N B, De Bellefeuille E L, Desrivières R, Dumouchel L N, NP, Dubord A, Dufresne J M, De Martigny C L, caissier de la Banque Jacques-Cartier; De Martigny J L, Davis A, De Lacroix, De Meslé R, de Martigny C L, De Lorimier Chas, De Lorimier T C, Duclou S T, Drolet Gustave A, chevalier de la Légion d'Honneur, Dubord A P S, Dubord Alexis, Dean H C, de Beaufort E.

Ethier Léandre J.

Filiatrault, Cyriac, Forget, L. J, Faucher, Olivier.

Gendron, P S, Garand, U, Geoffron, C A, Gagnon, Arthur, Giberton, A, Galipeau, J B, Globenski, Benj, Girouard, D, M. P, Gélinas Aimé, Guimond, H G, Goudron, T A, Gagnon, G, Grenier, Jacques, échevin; Gilman, F F, Guilbault, Edouard, Joliette.

Hamilton, A, Hébert, C, Hubert, R A R, Hétu, L O, N P, Hughes, Geo A, major; Huot, L, Hudon, Victor, Houde, Fred, MP, Hamelin, A S.

Jetté, hon L A, Jaraslowski, G.

Kirouack, A.

Ledoux, B, Lamère, J B, Lapointe, Thomas, Lavallée, Dr Y P, M P P, Laflamme, hon R, Laviolette, J G, MD, Lamothe, G, maître de poste; Lamontagne, H, Lorange, hon L O, MPP, Lecavalier, N M, MPP, Lachapelle, E P, MD, Lorange J M, CR, Labelle, capt J B, Leblanc, J H, Lapierre, Alph, Letourneau, C F, Letourneau, J T, Laurent, M, Lavoie, O M, Lamontagne, Louis, LaRocque, Armand, Leblanc, J H, Lefebvre, M T, Lajoie, L Jos, V P, Lacoste, Alexandre, CR.

Meunier J, Martin P P, Mercier hon Honoré, Mercier Joseph, Massue L H, M P, Mathieu Euclide, Mineau G L H, Mallette L Z, Marchand hon F G, M P P.

Nelson John, fils.

Ouimet J Aldéric, M P, Ouimet Trefflé.

Perreault C O, vice-consul de France; Potter T J, Papineau C F, N P, Parent Chs F, Perrault Louis, Pelletier J L, Perrault F M, Provencher J A N, de la *Minerve*; Pagnuelo Siméon, Paradis Hercules, Plante Elie, Prevost Arthur, Prevost Armand, Prevost Hector, Perry Louis Victor, Parent E H, ingénieur en chef des canaux; Préfontaine R, M P P, Perreault J, chevalier de la légion d'honneur; Prieur A, *Courrier de Montréal*.

Rivard Sévère, maire; Rottot J P, M D, Robert Auguste, Robert Olivier, échevin; Rinfret F O, Rainville hon H F, Rouillard B Raza Alphonse, Roy R, Robidoux E, B C L, Rolland J B, commissaire du havre; Renaud Nap, Ralston John.

St Onge Saraphin, Seath David, capitaine, Saneer J B, caissier de la Banque Nationale; St Louis E, Sénécal L H, Schow A.

Thibodeau hon I R, sénateur; Trudel, hon F X A, sénateur; Trottiér A A caissier de la Banque du Peuple; Trudel A H M D, Tassé Joseph, M P, directeur de la *Minerve*; Tassé Frs Z M D, Trudel J, Taillon A A, Sorel; Taillon L O MPP.

Vignau Gabriel, Valois J M, Vanasse F MP, Valois Jules, Villeneuve O, maire du village St Jean-Baptiste, Vincent A.

Wilson Thos, échevin.

L'hon. M. Chauveau a présidé le banquet avec le tact qu'on lui connaît.

A neuf heures la liste des santés fut ouverte. Après avoir fait honneur aux santés d'usage, M. Prendergast, secrétaire du comité, lut quelques lettres ou télégrammes d'excuses de souscripteurs qui n'avaient pu être présents, entre autres de l'hon. M. Mousseau, président du conseil exécutif fédéral, de l'hon. M. Chapleau, premier ministre local, de M. Racicot, député de Missisquoi, et de M. L. H. Fréchette.

LE CREDIT FONCIER.

Sous ce titre nous lisons dans *l'Événement*.

Le *Mercury* d'hier soir publie la liste des administrateurs du Crédit foncier. Nous pouvons lui dire d'une manière officielle que la liste sera celle-ci pour la province de Québec: l'hon. M. Chapleau, MM. Wurtele et de Beaufort, pour Montréal; et l'hon. M. Paquet, l'hon. M. Thibodeau et M. E. Beaudet, pour Québec. Les directeurs seront M. Beaudet, à Québec, et M. Barbeau, à Montréal.

M. Frs. Vézina, caissier de la Banque National, à Québec, et M. Gustave Drolet avocat, de Montréal, seront nommés commissaires censeurs pour la province de Québec.

Le siège de l'association reste à Québec.

COMTE DE QUEBEC.

L'hon. M. Caron, Ministre de la Milice, a été élu par acclamation, samedi dernier, dans le Comté de Québec.

COMTE DE BAGOT.

On nous télégraphie de St. Liboire ce qui suit:

L'hon. M. Mousseau vient d'être élu par acclamation.

Messieurs les Délégués.

MM. Thors, de Molinari, du Crédit Foncier, et M. le baron Hogendorf, sur l'invitation de l'honorable M. Marchand, se sont rendus hier à St. Jean d'Iberville. L'hon. L. S. Huntington, M. P., M. C. O. Perrault, vice-consul de France et M. J. S. C. Wurtele, C. R., M. P. P., les accompagnaient.

Messieurs les délégués partiront pour la France via New-York le 4 décembre prochain.

Difficultés de la Navigation.

Une dépêche de Batiscan arrivée lundi dans la nuit annonçait que le steamer *Ottawa* de la ligne "Dominion" était échoué au cap de la Roche. On envoya à son secours une bande de 80 hommes qui partirent les uns par le chemin de fer du Nord, les autres par un bateau toueur. Depuis lors on a reçu une autre dépêche annonçant que les hommes ne peuvent arriver au steamer à cause de la glace. On a télégraphié à Québec mais aucune réponse n'est arrivée.

Le bâtiment "Boyne."

On a reçu aussi un télégramme du capitaine Cutlery, disant que son bâtiment le "Boyne" avait touché et que pour l'empêcher de couler à fond, il avait dû l'échouer sur une batture. On a mandé du secours à Québec, mais on a répondu que la glace bouchait le passage.

"Le Peruvian."

Le "Peruvian" est à l'ancre vis-à-vis Sorel. On ignore la cause de ce retard.

S'il faut en croire le télégraphe plusieurs barges et petits vaisseaux ont péri entre Québec et Sorel.

NOUVELLES DIVERSES.

Il paraît qu'un jeune enfant a été dévoré par un loup-cervier, sur les bords de la rivière Bécancour près de St. Wenceslas.

La présentation des candidats dans le comté de Montmorency aura lieu le 2 décembre prochain, et s'il y a contestation la votation aura lieu le 9 décembre.

Les officiers du bataillon du comté de Québec se proposent de donner, jeudi prochain, un banquet en l'honneur de l'Hon. M. Caron, le nouveau ministre de la milice.

Le steamer anglais *Mildred*, capitaine Long, parti de New-York pour Marseille le 25 septembre a sombré dans l'Atlantique. L'équipage, composé de 23 hommes, a péri.

On mande de Londres que le steamer côtier *Ailsa*, qui a péri corps et biens au large de St. Goven's Head, avait un équipage de vingt hommes et sept passagers.

Afin de faciliter les travaux durant l'hiver, à la Beauce, la compagnie des mines d'or du Canada fait construire d'immenses bâties sur les terrains miniers où on a commencé l'exploitation.

La compagnie formée à Coaticook dans le but d'établir une fabrique de sucre de betterave, est maintenant en état de voir réussir ses projets, après avoir surmonté les plus grands obstacles.

Les travaux du chemin de fer du Lac St. Jean sont poussés avec une grande activité. En ce moment, plus de huit cents hommes sont employés sur le parcours du chemin depuis le pont Jacques-Cartier jusqu'à l'église St. Raymond.

M. l'abbé Tanguay est en ce moment à Trois-Rivières. Il continue l'ouvrage qu'il a commencé, son Dictionnaire généalogique, et dans ce but, il est actuellement à faire des recherches dans les voûtes du palais de Justice.

On a annoncé dernièrement la disparition du *Québécois*. M. Philippe Masson, le rédacteur de cette feuille, annonce dans le *Provincial*, que la publication du *Québécois* n'est que suspendue et que son journal fera très prochainement sa réapparition.

M. G. T. Davie, de Lévis, l'agent de MM. Rice, Frères et Cie., a donné des ordres à MM. Carrier, Laine et Cie., pour la construction d'un vapeur qui fera le service sur le Saguenay, l'été prochain. Ce vapeur mesurera 130 pieds de longueur et on emploiera environ soixante-quinze hommes à sa construction.

Une explosion de feu grison a eu lieu vendredi dans un puits de charbonnage près de Mons (Belgique). Vingt-sept hommes travaillaient en ce moment dans le puits. Quinze ont été retirés plus ou moins blessés. On craint que ceux qui restent dans le puits ne soient morts.

La proclamation convoquant les électeurs du comté de Joliette à choisir un membre pour représenter ce comté à la chambre des communes sera affichée ces jours-ci, dit la *Rive Nord*. La nomination ou présentation aura lieu le 2 décembre et la votation le 9 décembre prochain.

Le bref d'élection a été adressé au Shérif de ce district, B. H. Lerhohn.

Il est rumeur d'une session de la Législature du Manitoba pour le commencement de janvier et peut-être avant, dit le *Métis*. L'élection de Selkirk va avoir lieu sous peu de jours. On dit que les *grits*, pressant l'adoption par M. Norquay de la politique de partis, vont tous voter pour M. McMillan, qui est sûr d'être élu, car les conservateurs vont, à l'ordinaire, se diviser entre MM. Howell et Woodworth.

Nous lisons dans la *Rive Nord* de Joliette :

Nous donnons sous toutes réserves et comme journaliste la nouvelle suivante. Un ancien député de ce comté briguerait les suffrages dans la présente élection. Plus

sieurs amis lui seraient sympathiques.

Jusqu'à quel point cette nouvelle est-elle fondée? c'est ce que l'avenir nous dévoilera. En attendant nous devons dire que la grande majorité des électeurs n'a encore fait choix d'aucun candidat.

On lit dans le *Métis* de jeudi dernier :

Nous avons des nouvelles de Mgr Taché qui est en pourparlers à Ottawa avec le gouvernement sur la question des terres et des patentes. Le Col. Dennis, M. Codd et M. Lang sont furieux de ce que Mgr Taché et l'Hon. M. Royal ont assez d'influence sur le gouvernement pour retarder ou traverser certains projets iniques de ces messieurs, et M. Lang ou ces messieurs s'en plaignent publiquement dans le *Free Press* d'hier soir.

D'après un compte-rendu du *Free Press*, la prospérité d'Ottawa a augmenté, cette année, pour toutes les branches du commerce. Cette ville a importé, cette année, 14,000 tonnes de charbon, contre 10,000 tonnes importées l'année dernière. L'importation du sucre, pour l'année courante, montre une augmentation de \$39,000, et celle du thé, une augmentation de 2,000 caisses. Le colonel Robins, a exporté, cet été, 17,280 tonnes de fer; personne n'en avait exporté en 1879. Les produits des forêts, exportés cette année, donnent une augmentation de \$318,779.

Dans la nuit de samedi, annonce le journal de *Trois-Rivières*, un radeau de bois carré, appartenant à M. Leslie, de Colin's Bay, et remorqué par le *Rival*, a été dispersé par la tempête sur le lac St. Pierre. Les hommes se sont cramponnés aux épaves et n'ont pu être recueillis que dimanche au matin. Le vent, la neige et l'obscurité étaient tels que l'équipage du *Rival* n'a pu rien faire pour les naufragés avant l'apparition du jour. Heureusement, tous ont été sauvés après une nuit des plus affreuses passée sur les débris du radeau.

On considère que le bois est presque tout perdu.

Un habitant de St. Christophe est mort mardi dernier sous des circonstances bien malheureuses, annonce le *Quotidien*.

Il était parti vers 1 heure, après dîner pour aller bûcher du bois. Quelque temps après, des passants entendant des gémissements, allèrent à lui, et le trouvèrent blessé au pied, incapable de marcher et souffrant du pied et d'hémorrhagie. Amené à sa maison, il eut les soins du médecin, qui le laissa un peu mieux, avec bon espoir de guérison. Cependant, une heure après, il rendait le dernier soupir.

Le coroner averti tint une enquête. Il fut constaté que la mort était survenue à la suite de ce malheureux accident, et le verdict des jurés fut rendu en conséquence.

Un convoi de fret partait de la Rivière du Loup pour se rendre à Campbellton, dit le *Quotidien*, lorsque arrivé à une mille de ce dernier endroit, M. Octave Hudon, un des serre-freins sur ce convoi, en voulant monter sur le toit d'un char pour mettre les freins, glissa en bas et tomba malheureusement la poitrine sur les rails où dix-neuf chars lui passèrent sur le corps qui fut broyé et séparé en deux.

M. Hudon, âgé d'une trentaine d'années, était veuf depuis trois semaines seulement. Il était employé sur ce chemin depuis trois ans. Il était estimé par tous ses compagnons et reconnu surtout pour un homme très pieux. Il laisse un grand nombre de parents et d'amis qui le regretteront longtemps. Le corps a été transporté vendredi soir de Campbellton à la Rivière du Loup pour y être inhumé.

—Le Secrétaire du Conseil d'Hochelega dit que la perception des taxes et des cotisations est meilleure cette année qu'elle ne l'a jamais été. On n'a pas été dans la pénible obligation d'arrêter l'eau dans une seule maison.

—Le vieil hôtel "Montarville," à Longueuil, a été hier après-midi la proie des flammes. Cet édifice appartenait à la compagnie du chemin de fer South Eastern, et n'était pas assuré. On calcule que les pertes s'élèvent à environ \$700.

Au moment où la conflagration était dans toute son ardeur, la cheminée s'écroula, et dans sa chute faillit tuer deux personnes : MM. Toohey et un pompier du nom de Sabourin. Ce dernier a reçu de graves blessures par les briques qui l'ont frappé à la tête. On croit que le feu a été mis par des étincelles qui se sont échappées du tuyau d'une locomotive.

ECHOS DE PARTOUT.

Exécutions.—Le matin du 9 avril 1879, des passants ont trouvé Willis McMahan étendu ensanglanté sur la route, près de Newport, Tennessee. C'était un homme de 60 ans, pesant 125 livres. Il a été porté dans sa résidence et examiné par un médecin qui a constaté qu'il avait reçu dix-sept coups de couteau en diverses parties du corps. Le blessé a dit que les coups de couteau lui avaient été donnés la veille au soir par Daniel Potter, forgeron, âgé de 45 ans et pesant 170 livres. Il est mort trois jours après. En conséquence de ses déclarations, Potter a été arrêté, jugé, condamné à mort. Suivant l'usage du pays, il y a eu un *verit d'erreur*, et le cas a été porté devant la cour suprême, qui a confirmé le premier jugement.

Vendredi dernier, à midi 20 minutes, le condamné, accompagné de son jeune fils, du Père Welch, et du shérif Bayer, est sorti de la prison de Newport, a été placé dans une voiture découverte et conduit dans un champ dit Old Muster Field, situé à un mille de la ville, et au milieu duquel une potence avait été dressée aux frais du comté. Il y avait dans ce champ des milliers de curieux, la plupart en état d'ivresse et se livrant aux manifestations d'une joie aussi bruyante que déplacée. Daniel Potter est resté taciturne pendant tout le trajet, malgré les efforts du bon Père et du shérif pour le distraire et le faire causer. Ce n'est que quand il a été sur l'échafaud qu'il a desserré les lèvres. Il mourait innocent, a-t-il dit, et il faisait ses adieux à tous les ivrognes qui l'entouraient. Il a été pendu à midi 35 minutes, déclaré mort à 1 heure moins 9 minutes et dépendu à 1 heure moins 6 minutes.

Contre la coutume, nulle sympathie n'a été manifestée pour le supplicié, et les spectateurs ont déclaré d'une voix unanime qu'il avait bien mérité son sort. L'explication de ce sentiment exceptionnel de la foule se trouve dans la différence de poids qui existait entre le meurtrier et la victime. Il est honteux, se disaient les gens les uns aux autres, qu'un gaillard de 170 livres se serve d'un couteau contre un homme qui ne pèse que 125 livres.

—Un homme de couleur, nommé Warren Shephard, a été pendu, vendredi à Montgomery Texas, en présence de milliers de spectateurs. On ne dit ni quel crime il avait commis ni combien il pesait. Il a harangué de dessus l'échafaud les personnes qui l'entouraient, exprimant l'espoir qu'elles profiteraient de son exemple et ne finiraient pas comme lui. Il était prêt, a-t-il dit, mais sans en éprouver aucun plaisir. Il a conclu en distribuant des poignées de mains aux plus rapprochés, et il a été lancé entre terre et ciel à 2 heures et demie. Le cou a été disloqué par la secousse, et le corps n'a pas bougé.

Un revenant.—On télégraphie de Cleveland, Ohio :

"Dans le village de Glenville, sur un chemin peu fréquenté des faubourgs de Cleveland, est une maison de bois d'un étage et demi sur le compte de laquelle il court des bruits à faire tourner le sang en eau de boudin. La famille qui habite ce logis est tellement dégoûtée de ses attributs spéciaux qu'elle va déménager. Fréquemment, à toute heure du jour comme dans les ténèbres de la nuit, les bruits les plus singuliers se font entendre dans les diverses chambres de la maison, et des coups sont frappés avec tant de force qu'ils effraient jusqu'aux occupants d'une maison de briques sise à bien des rods de distance.—N.B. Le rod vaut 5 mètres et une fraction.—On a souvent monté la garde pour découvrir si quelqu'un ne pratiquait pas une fraude et ne la faisait pas à l'esprit frappeur, mais la conclusion invariable des investigateurs a été que la maison est hantée surnaturellement. Un vieillard qui y demeurait jadis, et qui avait une triste réputation sous beaucoup de rapports, erre, dit-on, constamment en ces lieux, et les explore en tous sens, pour découvrir une grosse somme en or qui a mystérieusement disparue vers l'époque de son décès."

Décision judiciaire.—Notre concitoyen M. A. Paradis, tailleur, a obtenu gain de cause, hier, devant Son Honneur le juge Gill, dans sa cause contre la Cie. manufacturière de machines à coudre de Singer. La cour a décidé que les transactions que font les agents avec leurs clients par bons mensuels constituent une véritable vente, et non un simple loyer (*hire*) comme on le prétendait. De cette façon le public est protégé contre les caprices de ces compagnies étrangères et de leurs agents.—*Gazette de Sorel*.

Le vitriol.—Vendredi soir, un homme a sonné à la résidence de John Apple, à Wells-ville, Ohio. La porte a été ouverte par sa fille, Ursula Apple, âgée de 20 ans, et le sonneur lui a lancé au visage un flacon de vitriol. La jeune fille a reçu de terribles brûlures au front, aux joues et à la main droite, et elle est menacée de perdre les deux yeux. Elle déclare que l'auteur de cette lâche cruauté était si bien déguisé, qu'elle ne sait sur qui porter ses soupçons.

De retour.—On écrit de Kamouraska au *Canadien*, en date du 16 novembre :

"Le yacht "Amelia," appartenant à M. Tremblay, de Kamouraska, que l'on croyait perdu corps et biens depuis trois semaines, vient d'accoster au quai. Il a été salué avec enthousiasme par la population venue sur les quais. L'"Amelia" a essuyé toutes les dernières tempêtes sans avaries."

Meurtres.—Dimanche matin, une grande commotion a été causée dans le village de Boardville, New-Jersey, par la nouvelle que Mme Margaret Davids était morte subitement. Quelques voisins, appelés par le petit garçon de la défunte, ont trouvé le sorps étendu sur le plancher de la cuisine. Les vêtements étaient tout déchirés, le sang coulait de la bouche, des narines et des oreilles, le visage, le cou et les bras étaient couverts d'égratignures et de contusions.

Margaret Davids, femme de Samuel Davids, fils d'un ancien homme de loi de New-York, avait des habitudes invétérées d'ivrognerie et vivait en mauvaise intelligence avec son mari. Après que défense eût été faite aux hôteliers et cabaretiers du village de vendre des liqueurs à cette dame, elle continua longtemps à s'enivrer en achetant du whiskey à la quarte chez un aveugle, nommé Joseph Crane, et quand celui-ci fut contraint à son tour de cesser de servir sa cliente, elle se concerta avec un charbonnier, Peter Degraw, dans la cabane duquel elle allait régulièrement boire le whiskey qu'il achetait avec l'argent fourni par elle. La famille essaya bien de mettre un terme à ce trafic, mais ni raisonnements ni menaces n'eurent prise sur Degraw. Il déclara que charbonnier était maître chez lui, et sa cabane continua à être le sanctuaire où Mme Davids se rendait en pèlerinage presque toutes les nuits.

Quand les voisins ont demandé à Samuel Davids comment sa femme était morte, il a répondu qu'elle était adonnée au vice de l'ivrognerie, comme chacun savait. Lui-même avait passé une partie de la nuit de samedi à boire au dehors, et quand il est rentré il n'a pas trouvé sa femme au logis. Comme la chose arrivait souvent, il ne s'en est pas inquiété et il s'est couché. Vers 3 heures du matin, il s'est levé pour aller boire un verre d'eau fraîche, et en arrivant devant la porte de la cuisine son pied a butté contre un objet que l'obscurité l'a empêché de reconnaître. C'était sa femme, ainsi qu'il l'a vu après avoir allumé une lampe. Elle perdait beaucoup de sang par plusieurs blessures, résultat probable de chutes répétées qu'elle avait dû faire étant sous l'influence de la boisson, et elle semblait agonisante. Il l'a traînée dans la cuisine et a essayé de la rappeler à la vie, mais elle a expiré entre ses mains, et c'est alors qu'il a envoyé son petit garçon prévenir les voisins.

Le récit du mari a rencontré une incrédule générale. Le lendemain, le Dr Myers a fait l'autopsie et reconnu que Mme Davids était morte d'un ébranlement du cerveau, causé par un ou plusieurs coups portés sur la nuque avec un instrument contondant. Le docteur a déclaré aussi que la défunte a dû soutenir une longue lutte contre son meurtrier, et que c'est alors qu'elle a reçu les coups et égratignures dont les traces se voyaient sur diverses parties du corps.

En conséquence des révélations de l'autopsie, Samuel Davids a été mis en arrestation, ostensiblement comme témoin, en réalité comme meurtrier présumé de sa femme.

L'émotion causée à Boardville vient de ce que la famille Davids, malgré les petits travers de la femme et du mari, est une des plus respectables du comté.

—Pendant la nuit de dimanche à lundi, Daniel Troutman, âgé de 68 ans, fermier près d'Harrisburg, Pennsylvanie, a été éveillé par deux hommes armés de pistolets, qui lui ont demandé son argent. Il a dit qu'il n'en avait pas, mais ils ont répondu savoir parfaitement qu'il avait chez lui une somme de \$1,100, prix d'une vente par lui passée il y a quelques jours. Le vieux fermier, voyant les voleurs si bien renseignés, s'est levé, a feint d'aller ouvrir un meuble, et saisissant subitement un fusil à deux coups il s'est retourné. A cette vue, les bandits se sont sauvés. Il les a pour-

suivis, et du bas de sa porte, il a fait feu sur l'un d'eux et l'a manqué. L'autre, qui avait fui dans la direction opposée, s'est rapproché du fermier sans éveiller son attention, et parvenu à une petite distance, il lui a envoyé une balle dans la poitrine.

Troutman est tombé. L'assassin et son complice ont essayé d'entrer encore dans la maison; mais effrayés par les cris de Mme Troutman, ils ont définitivement pris la fuite. Le fermier est mort, après avoir déclaré à plusieurs reprises qu'il avait très bien reconnu son meurtrier et que c'était Henry Rumberger, un de ses voisins. Ce Rumberger est un ancien convict très redouté dans la localité. Il a été arrêté le lendemain malgré ses protestations d'innocence, et un peu plus tard il a fait des demi-aveux et déclaré que, quand la justice l'interrogera, il révélera des choses qui feront tressaillir de surprise toute la communauté.

—L'avant-dernière nuit, James Flanagan, débitant de liqueurs à Saint-Louis, numéro 2,261 Broadway, a tué avec un pistolet deux employés de chemin de fer, Tobias Laughlin et son frère, Daniel Laughlin, parce qu'ils essayaient de sortir de son établissement sans payer quelques verres de whiskey qu'ils venaient de se faire servir et de boire.

Une vache sur les rails—On télégraphie de Cincinnati le 17 :

Le train de passagers de Louisville attendu hier soir à 8 heures, est arrivé à 6 heures ce matin. Près de LeGrange, Kentucky, le chasse-pierres a frappé une vache et l'a jetée contre le côté du remblai, d'où elle est revenue rouler sur les rails, provoquant le déraillement des deux derniers wagons. Ils ont été entièrement démolis, mais personne n'a été blessé sérieusement. Tous les trains ont été retardés de 10 heures.

Déplorable entêtement—Mardi après-midi, au moment où un train de voyageurs du chemin de fer Alabama and Great Southern approchait d'Elyton, Alabama, un mulet—certaines dépêches disent une mule—est venu ou venue en trotinant se camper au milieu de la voie, à quelques centaines de mètres en avant de la locomotive. Le mécanicien a fait siffler la vapeur pour effrayer l'animal, et quelques passants lui ont jeté des pierres, mais il s'est arc-bouté solidement sur ses jambes de devant, branlant la tête et ramenant en arrière ses longues oreilles, comme pour signifier qu'aucune puissance au monde ne le ferait bouger.

Quelques secondes après, il y a eu un choc entre la locomotive et la mule. La locomotive a déraillé et roulé au bas d'un talus de 20 pieds, à gauche de la voie. La mule, jetée de l'autre côté, a fait un effort pour se relever et venir reprendre son poste au milieu des rails, mais comme elle avait trois jambes cassées sur quatre, elle n'a pas pu. M. James McFerron, fils du Rév. McFerron, de Nashville, a sauté du wagon des bagages, qui lui est aussitôt tombé dessus, et a été tué. Quelques autres voyageurs ont reçu des contusions.

Sauvetage.—Un sauvetage vraiment miraculeux a été opéré, le sept du courant, e l'île Verte, dit l'Événement. Une goélette chargée de provisions pour le marché de Québec, partait de cet endroit vers cinq heures du matin. Le vent tomba peu après et l'on dut jeter l'ancre. Le baissant mit ensuite le vaisseau à sec.

A la marée montante, un vent violent s'éleva qui jeta la goélette sur le côté. Les malheureux qui étaient à bord, au nombre de neuf, dont une femme, se cramponnèrent alors au flanc et aux mâts de la goélette, et furent obligés de s'attacher pour ne pas être emportés par les vagues furieuses, qui les couvraient à chaque instant.

Six braves marins, messieurs Théodore Fraser, Philippe Fraser, David Fraser, Edouard Simard, George Guichard et George Caron, s'embarquèrent alors sur une chaloupe et, après des efforts inouïs, parvinrent à atteindre les naufragés.

Dans le même temps, une autre chaloupe partit de la terre ferme; c'était M. Thomas Raymond, aidé de quelques autres braves comme lui qui avaient mis à l'eau un petit yacht qui était en hivernement, et qui venaient aussi au secours des naufragés.

Les efforts réunis de tous ces braves marins réussirent bientôt à ramener les malheureux à terre.

Voici un acte de dévouement héroïque qu'il est bon de faire connaître et qui mérite plus qu'une simple mention dans la presse.

Accident fatal.—Mercredi soir, dit le Franco-Canadien, les employés au moulin de M. Bousquet, de St. Jean, ramenaient chez lui un jeune homme du nom de Berthiaume et le remettait entre les bras de son

pauvre père aveugle dans un état voisin de la mort.

Il paraît qu'en voulant faire partir la courroie d'une des roues, le jeune Berthiaume se serait servi d'une planche et que cette dernière, se trouvant prise entre la roue et la strappe aurait été arrachée des mains du jeune homme et serait venue le frapper à la tête. Le pauvre enfant est mort des suites de ses blessures.

Cette mort est d'autant plus pénible que le jeune Berthiaume était le seul membre de sa famille qui put aider à son pauvre père aveugle à procurer du pain pour ses petits frères et sœurs.

Jalousies de clocher.—La "New-York Silk Company", dont la fabrique est à Marion, New-Jersey, a fait venir dernièrement une trentaine de familles franco-canadiennes, comptant environ cent jeunes filles, qui apprennent maintenant l'état de tisserand. Quelques jours avant, la compagnie avait congédié treize ouvrières, natives du New-Jersey.

Le rapprochement de ces deux faits cause une extrême irritation à Marion, où l'on prête à la compagnie les desseins de renvoyer toutes ses ouvrières indigènes et de les remplacer par des franco-canadiennes, dès que celles-ci connaîtront suffisamment le métier. Un contre-maître, interrogé à ce sujet par un reporter, affirme que la compagnie, loin d'avoir de semblables intentions, engagera de préférence des employées du pays, mais à condition qu'elles feront leur tâche consciencieusement.

La vérité est que les jeunes filles du New Jersey sont en général trop smart. On a dû renoncer à les payer à la semaine, parce qu'elles s'arrangeaient toujours de façon à faire moins d'ouvrage qu'elles n'auraient dû. Par exemple, les ouvrières dont le salaire hebdomadaire était de \$9 ne faisaient pas pour plus de \$4 de travail.

Si on les paie proportionnellement à la besogne accomplie, elles arrivent tard, s'en vont de bonne heure, et dans la saison des pique-niques elles manquent invariablement plusieurs jours par semaine.

Quand on leur adresse la moindre observation, elle se rebiffent et répliquent d'un petit air suffisant qu'elles sont Américaines et indépendantes. Telles sont les causes qui ont nécessité quelques congés et qui en nécessiteront peut-être d'autres.

Mais le sort des intéressées est entre leurs mains, la compagnie étant décidée à ne renvoyer que celles de ses ouvrières qu'elle ne peut garder sans perte pour elle-même.

Chinoiseries.—Les blanchisseurs chinois de San Francisco ont tenu récemment une conférence en vue d'établir un tarif uniforme pour le prix du blanchissage. Mais la discussion a bientôt dégénéré en invectives de part et d'autre, et il s'en est suivi une mêlée générale où les combattants se lançaient à la tête tout ce qui leur tombait sous la main. Trois membres délégués à la conférence ont été assez grièvement blessés, tandis que les nommés Lee Ah Lneth et Hee Ah Thow étaient arrêtés par la police comme étant les principaux assaillants. Ils ont comparu devant la cour de police qui a dû les mettre hors de cause en présence des témoignages contradictoires dont il a été impossible de démêler la vérité. Mais comme les victimes de la bagarre sont aujourd'hui en bonne voie de guérison et qu'elles ont juré de tier vengeance, il est probable que les hostilités ne tarderont pas à éclater de nouveau entre les belligérants.

Le "Gulf Stream".—Suivant une conférence faite par le professeur Hilgard devant l'Académie nationale des sciences, l'opinion commune que le courant chaud dit Gulf Stream vient du golfe du Mexique, est entièrement erronée. Le Gulf Stream est un courant équatorial, venant de la côte d'Afrique, traversant la mer des Antilles, tournant au nord-est en rencontrant la côte du Yucatan, passant le long des détroits du Yucatan et de la Floride et se jetant ensuite dans l'Atlantique sans être entré nulle part dans le golfe du Mexique. Les courants de ce golfe sont très lents et tout à fait indépendants du Gulf Stream.

M. Hilgard a dit aussi que la profondeur est de moins de 100 brasses dans les deux tiers du golfe du Mexique et atteint environ 2,000 brasses dans le bassin central. A moins de 100 brasses sous la surface de l'eau sont deux vastes plateaux, l'un de 130 milles de large le long de la côte occidentale de la Floride, l'autre de 100 milles de large au nord du Yucatan. De récentes observations ont démontré que, contrairement à la théorie de Darwin, les formations de récifs de coraux ne sont pas accompagnées d'une dépression graduelle et générale du lit de l'Océan, mais tout au contraire d'un exhaussement.

NAISSANCE.

—En cette ville, le 22 courant, la Dame de M. Pierre Demers, une fille.

MARIAGE.

—Hier, à la chapelle privée de l'Évêché, par le Rév. Joseph de Repentigny, cousin du marié, Calixte Lebœuf, Ecr., avocat, à Laura Brunelle, fille de Aloïse Brunelle, Ecr., de St. Pierre les Becquets et veuve de feu Gonzalve Doutré, Ecr., avocat.

DECES.

En cette ville, à l'âge de 3 ans, 8 mois et 22 jours, Léonora enfant de M. Casimir Brazeau. L'enterrement aura lieu Mercredi à 8 hrs. a. m.

—A Longueuil, le 10 courant, Dame Marie-Antoinette Normand, épouse du Capitaine Charles Bourdon, âgée de trente cinq ans.

Bien que malade depuis plusieurs mois, sa mort a surpris comme elle a plongé dans la douleur, un mari inconsolable, des enfants désolés et de nombreux amis, surtout les pauvres qui jamais n'oublieraient la main bienfaisante qui leur prodiguait les soins les plus empressés.

Si par ses excellentes qualités, surtout la douceur de son caractère, madame Chas. Bourdon a su semer de roses célestes le chemin de la vie, à son mari et à ses enfants, ses charités de chaque jour lui assureront au delà de la tombe le souvenir de bien des malheureux qu'elle a secourus et consolés: l'on peut dire en un mot que si elle a fait le bonheur de son mari et la joie de ses enfants elle a été la Providence des pauvres.

Requiescat in pace!

COMMERCE

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL.

LAITIERS.		
	\$ c.	\$ c.
Beurre frais, à la livre.....	0 25	à 0 30
Beurre salé do.....	0 18	à 0 22
Fromage do.....	0 10	à 0 12
DIVERS.		
Sucre d'érable, à la livre.....	0 08	à 0 10
Sirop d'érable, au gallon.....	0 80	à 1 00
Miel, à la livre.....	0 09	à 0 12
Œufs frais, à la douzaine.....	0 17	à 0 20
Haddeek, à la livre.....	0 06	à 0 07
Poisson frais.....	0 08	à 0 10
Saindoux, au seau.....	1 90	à 2 05
Saindoux, par livre.....	0 12	à 0 14
Peaux, à la livre.....	0 00	à 0 00
VIANDES.		
Bœuf, à la livre (steak).....	0 10	à 0 12
Do à la soupe.....	0 05	à 0 07
Bœuf salé.....	0 08	à 0 10
Jambon à la livre.....	0 12	à 0 14
Lard, do.....	0 09	à 0 10
Mouton, do.....	0 08	à 0 10
Agneau, au quartier.....	0 60	à 0 75
Veau à la livre.....	0 06	à 0 10
Lard frais, par 100 lbs.....	7 50	à 8 00
Bœuf par 100 livres.....	5 00	à 7 50
Saindoux à la livre.....	0 10	à 0 11
Lièvres.....	0 20	à 0 25
GIBIERS.		
Canards au couple.....	0 50	à 0 60
do noir, do.....	0 60	à 0 70
Pleviers, par douzaine.....	1 50	à 2 00
Bécasses, au couple.....	0 70	à 0 60
Pigeons domestiques, au couple.....	0 20	à 0 25
Perdrix, au couple.....	0 60	à 0 70
Tourtes, à la douzaine.....	0 00	à 0 00
VOLAILLES.		
Dindes, à la livre.....	0 00	à 0 00
Dindes (vieux) au couple.....	1 50	à 2 00
Dindes (jeunes) do.....	1 25	à 1 50
Oies, do.....	1 00	à 1 20
Oies à la livre.....	0 00	à 0 00
Canards à la livre.....	0 00	à 0 00
Canards, au couple.....	0 50	à 0 60
Poules au couple.....	0 30	à 0 50
Poulets à la livre.....	0 00	à 0 00
Poulets du printemps par couple.....	0 30	à 0 40
GRAINS.		
Blé, par minot.....	0 00	à 0 00
Pois, do.....	0 90	à 1 00
Orge, do.....	0 00	à 0 00
Avoine, do.....	0 00	à 0 00
Sarrasin, do.....	0 80	à 0 90
Lin, do.....	0 00	à 0 00
Mil, do.....	1 50	à 1 60
Blé-d'Inde do.....	0 00	à 0 80
Avoine à la poche.....	0 70	à 0 80
Fèves.....	1 20	à 1 30
Son par 100 livres.....	1 00	à 1 10
Moulée.....	1 15	à 1 40
do.....	0 00	à 0 00
LÉGUMES.		
Pommes nouvelles, au baril.....	1 00	à 1 75
Patates, au sac.....	0 50	à 0 60
Fèves, par minot.....	1 10	à 1 12
Navets jaunes par brl.....	0 00	à 0 60
Oignons rouges par brl.....	5 00	à 6 50
Do blanc par minot.....	0 60	à 0 60
Carottes do.....	0 30	à 0 35
Betteraves do.....	0 40	à 0 75
Choux par doz.....	0 40	à 0 50
Oignons par tresse.....	0 00	à 0 00
Orange par caisse.....	5 00	à 8 50
Citron do.....	9 00	à 0 00
Raisin de Malaga par petit baril.....	0 00	à 0 00
Radis, par douzaine de paquets.....	0 00	à 0 00
Concombres, par doz.....	0 00	à 0 00
Corrigé tous les mardis et vendredis par		
P. POULIN & Co.		
Commerçant,		
Etal No. 4 et 5 Marché Bonsecours.		
MARCHÉ AUX BESTIAUX.		
Corrigé tous les Mardis et Vendredis par le Clero du Marché Viger.		
Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs.....	\$ 5 00	à \$ 6 00
Bœuf, 2me qualité.....	4 00	à 4 50
Vaches à lait.....	20 00	à 25 00
Vaches extra.....	30 00	à 50 00
Veaux, 1re qualité.....	6 00	à 8 00

Veaux, 2me qualité.....	5 00	à 7 00
Veaux, 3me qualité.....	1 00	à 2 00
Moutons, 1re qualité.....	8 00	à 10 00
Moutons, 2me qualité.....	5 50	à 6 00
Agneaux, 1re qualité.....	5 00	à 5 50
Agneaux, 2me qualité.....	2 00	à 3 00
Cochons, 1re qualité.....	5 00	à 6 00
Cochons, 2me qualité.....	4 00	à 4 50
Foin et Paille.		
Foin, 1re qualité, par 100 bottes.....	7 00	à 8 00
Foin, 2me qualité.....	5 00	à 6 00
Paille, 1re qualité.....	3 00	à 4 10
Paille, 2me qualité.....	2 00	à 3 00

MAISON
BEAUCHEMIN & VALOIS
LIBRAIRIE, PAPETERIE,
IMPRIMERIE, RELIURE.
256 et 258, rue St-Paul, et 20,
rue St-Gabriel, Montréal.

On trouvera à cet établissement l'assortiment le plus complet de Livres de Frères—Livres de Recompense—Livres de Théologie, d'Histoire, de Littérature, de Droit, de Médecine, etc.—Livres Blancs de tous genres constamment en magasin et faits à ordre sous quelques jours d'avis.—Livres pour les Bureaux d'enregistrement—Imagerie—Cachets de communion—Chapelets—Médailles—Statuettes, etc.—Tapisserie—Cartes à jouer, etc., etc.

MM. B. & V. se chargent d'Impressions de toutes sortes: Livres, Brochures, Programmes, Factures, Palmars, Circulaires, Lettres funéraires, Cartes d'affaires, Cartes de Visite, etc.; le tout exécuté dans les derniers goûts et à bas prix. Reliures de toute espèce faites avec élégance et solidité et à bon marché.

Librairie Payette & Bourgeault
250, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

NOUVELLE PUBLICATION:

"LE PETIT ARSENAL DU CATHOLICISME" ou "Traité Élémentaire de Controverse" par A. MAILLOUX, V.G., in-12, 461 pages, cart. Prix 50c.

APPROBATIONS:

Nous, soussigné, ayant fait examiner un manuscrit intitulé: "Le Petit Arsenal du Catholicisme" ou "Traité Élémentaire de Controverse" par un Catholique Romain, et ayant jugé qu'il peut être utile aux fidèles de ce Diocèse, en permettons l'impression et en recommandons la lecture à nos Diocésains.

† E. A., Arch. de Québec.

Québec, 19 mars 1872.
Voici ce que Mgr. l'Archevêque Taschereau écrivait, à la date du 15 février 1872, sur cet ouvrage important:
"L'arsenal m'a beaucoup plu, et je pense qu'il fera un grand bien. J'en ai examiné plusieurs chapitres importants, et ils m'ont paru tout à fait orthodoxes et bien solidement appuyés."
Lors de l'envoi de l'approbation de "Petit Arsenal," Mgr. l'Archevêque écrivait: "Je vous envoie ci-joint l'approbation de votre "Petit Arsenal," auquel je souhaite et intime corde tout le succès possible."
22 mai 1880.

"LA FEUILLE D'ERABLE"
EDITION HEBDOMADAIRE DU
"COURRIER DE MONTREAL"

ABONNEMENT:

Un An..... \$2.00
Six Mois..... 1.00
Payable d'avance.
[Frais de port payés par l'Éditeur.]

ANNONCES:

25 cts. par ligne pour chaque insertion.
L. D. DUVERNAY,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE
Bureau du COURRIER DE MONTREAL,
8, rue St. Gabriel,
(Vis-à-vis l'Hotel du Canada.)
MONTREAL.